

# MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



# Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Météo-France

# Décision n° 2014-26 du 2 janvier 2014 portant nomination des ordonnateurs secondaires

NOR: DEVD1400548S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu le décret n° 93-861 du 18 juin 1993 modifié portant création de l'établissement public Météo-France ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses titres le et III ;

Vu le décret du 19 décembre 2013 portant nomination du président-directeur général de Météo-France :

Vu la décision portant organisation générale de Météo-France, dans sa version applicable le 1er octobre 2011;

Vu la décision n° 2009-1629 du 11 mars 2009 modifiée portant organisation générale de l'établissement en matière financière et comptable ;

Vu la décision nº 2009-1631 du 11 mars 2009 modifiée portant définition des niveaux de prise en compte des besoins de l'établissement en matière de travaux, fournitures et services ;

Vu la décision nº 2009-1633 du 11 mars 2009 modifiée portant organisation des procédures de passation des marchés publics de l'établissement;

Vu la décision n° 2009-1634 du 11 mars 2009 modifiée fixant l'étendue des compétences des ordonnateurs secondaires,

# Décide :

### Article 1er

M. Yves Gleyzes, directeur technique, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction technique, direction des systèmes d'observation.

# Article 2

M. Yves Gleyzes, directeur technique, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction technique, direction des systèmes d'information.

### Article 3

M. François Lalaurette, directeur de la direction de la production, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction de la production.

### Article 4

Mme Monique Ciccione, directrice du centre de Toulouse, est confirmée dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction du centre de Toulouse.

# Article 5

M. Philippe Bougeault, directeur du Centre national de recherches météorologiques, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire du Centre national de recherches météorologiques.



# MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



### Article 6

M. Jean-Marc Bonnet, directeur de l'École nationale de la météorologie, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de l'École nationale de la météorologie.

#### Article 7

M. Alain Soulan, directeur par intérim de la direction centrale des activités commerciales, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire par intérim de la direction centrale des activités commerciales.

### Article 8

Mme Claudine Bourhis, directrice de la direction interrégionale Nord, est confirmée dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale Nord.

### Article 9

M. Yves Grégoris, directeur de la direction interrégionale Nord-Est, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale Nord-Est.

### Article 10

M. Dominique Landais, directeur de la direction interrégionale Centre-Est, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale Centre-Est.

#### Article 11

Mme Françoise Marche, directrice de la direction interrégionale Sud-Est, est confirmée dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale Sud-Est.

### Article 12

Mme Gwenaëlle Hello, directrice de la direction interrégionale Sud-Ouest, est confirmée dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale Sud-Ouest.

# Article 13

Mme Michèle Champagne, directrice de la direction interrégionale Ouest, est confirmée dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale Ouest.

### Article 14

Mme Marie-Geneviève Renaudin, directrice de la direction interrégionale Île-de-France - Centre, est confirmée dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale Île-de-France - Centre.

### Article 15

Mme Victorine Pérarnaud, directrice de la direction interrégionale des Antilles-Guyane, est confirmée dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale des Antilles-Guyane.

# Article 16

M. Emmanuel Cloppet, directeur de la direction interrégionale de La Réunion, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale de La Réunion.

# Article 17

M. Yann Guillou, directeur interrégional de Polynésie française, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale de Polynésie française.

### Article 18

M. Philippe Frayssinet, directeur interrégional en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire de la direction interrégionale en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.



# MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



# Article 19

M. Didier Reboul, chef du service régional de Saint-Pierre-et-Miquelon, est confirmé dans les fonctions d'ordonnateur secondaire du service régional de Saint-Pierre-et-Miquelon.

# Article 20

La décision nº 2012-1302 du 4 mai 2012 modifiée est abrogée.

### Article 21

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

### Article 22

La secrétaire générale est chargée de l'exécution de la présente décision. Fait le 2 janvier 2014.

Le président-directeur général, J.-M. LACAVE